

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation

LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation

e-ISSN: 2790-1270

p-ISSN: 2790-1262



N°9, Juin 2025

E.N.S

École Normale Supérieure
Université Marien Ngouabi



LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation
Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)
École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)
e-ISSN : 2790-1270
p-ISSN : 2790-1262
DOI : <https://doi.org/10.55595/LAKISA>

Contact

<https://www.lakisa.larsced.cg>

E-mail :	revue.lakisa@larsced.cg	Tél :	(+242) 06 639 78 24
	revue.lakisa@umng.cg		

BP : 237, Brazzaville-Congo

Directeur de publication

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Éducation), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

ALLEMBE Rodrigue Lezin, Maître de Conférences (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

EKONDI Fulbert, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître de Conférences (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

KOUYIMOUSSOU Virginie, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOUSSAVOU Guy, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

OKOUA Béatrice Perpétue, Maître de Conférences (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique et de lecture

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

ATTIKLEME Kossivi, Professeur Titulaire (Didactique de l'Éducation Physique et Sportive), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

BEOGO Joseph, Maître de Conférences (Politiques Éducatives), École Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Professeur Titulaire (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOMPO DOUGOUDIA Joseph, Maître de Conférence (Sciences de l'Education), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MANDOUMOU Paulin, Maître de conférences (Didactique des APS), Université Marien NGOUABI (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOPONDI BENDEKO MBUMBU Alexandre David, Professeur Ordinaire (Didactique des mathématiques), Université Pédagogique Nationale (République Démocratique du Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais),
Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français),
Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université
Marien Ngouabi (Congo)

PAMBOU Jean-Aimé, Maître de Conférences (Sociolinguistique-Didactique du français
langue étrangère et seconde- Grammaire nouvelle), Ecole Normale Supérieure du
Gabon (Gabon)

PARÉ/KABORÉ Afsata, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Université Norbert
Zongo à Koudougou (Burkina Faso)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie
Jules Verne (France)

VALLEAN Tindaogo, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Ecole Normale
Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

Bases et preuves d'indexations

Impact facteur (SJIF) : 6,921

https://www.isindexing.com/isi/journaldetails.php?id=23630 	https://sjifactor.com/passport.php?id=23609 
https://reseau-mirabel.info/revue/20227/LAKISA-Revue-des-Sciences-de-l-Education 	https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Lakisa 
https://search.crossref.org/?from_ui=&q=lakisa&sort=score 	https://portal.issn.org/?q=api/search&search[]=MUST=allissnbis=%222790-1270%22&role[]=11&search_id=49258990# 
https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/746880 	http://www.openarchives.org/Register/BrowseSites?viewRecord=https://www.lakisa.larsce.d.cg/index.php/lakisa/oai 

SOMMAIRE

Rapport aux sciences physiques des élèves de premières industrielles du lycée Technique National Omar Bongo

Romarc Franck QUENTIN DE MONGARYAS et Alain MOUAGOUADI.....1

L'impact de sens donné au théorème de Thales sur les liens entre mathématiques et physique

Benjamin MUGARU DAWA.....13

L'introduction des *Soft Skills* dans le système éducatif marocain : quel est l'impact des langues d'enseignement adoptées ?

Abdelmajid BEN HAMMADI 25

Les noms inanimés en français : embarras des apprenants de français langue étrangère du niveau secondaire au Ghana

Nathaniel ABUGA et John GAZARI.....39

Approche Pédagogique & Didactique de l'Apprentissage Ecole Traditionnelle en Afrique Noire Cas de Rite SO des Pahouins au Cameroun

Alexandre David MOPONDI BENDEKO MBUMBU et Octave MOLEKA BATUMBI.....55

L'éducation à l'environnement et au développement durable dans les programmes des sciences de la vie et de la terre au cycle terminal de l'éducation de base dans le système éducatif de la RDC

Basilwango Placide KIMENGELE, Charles NIYONKURU, Bahuga Paulin BAPOLISI et Fakage John NIHOREYE 67

Modalités de la signification contextuelle et posture de Gérard Vergnaud. Exemples curriculaires en Côte d'Ivoire

Patricia NEBOUT ARKHURST et Kouadio Yeboua Germain ATTA.....81

Dispositifs d'accompagnement et insertion professionnelle des ex-auditrices de l'Institution de Formation et d'Education Féminine (IFEFF) Yopougon Mairie-Abidjan

Martine GOUDENON épouse BLEY et Zigandje Aicha SANGARE.....93

Transmission du pouvoir traditionnel chez les peuples dan : une étude pour conscientiser la nouvelle génération à l'importance de ce pouvoir

Bleu Gildas GONDO.....107

Formation professionnelle continue des enseignants de l'EFTP au Burkina Faso en lien avec leurs besoins en formation : cas de la spécialité Électrotechnique

Wénégouda Olivia Solange ZAGARE, Di ZINGUE et Ilboudo WENDYAM.....119

Épanouissement scolaire des élèves inscrits précoces du primaire à la 6ème au Burkina Faso

Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO 135

Dispositif d'enseignement à distance à l'UCAD en temps de crise universitaire : entre choix institutionnel d'un objet frontière et réticence des acteurs

Babacar BITEYE.....147

Attitude passive des étudiants face à la prise de parole en situation de classe : un obstacle à l'apprentissage ?

Hamado TOUGRI.....161

The effect of cultural nativisation on dioula speakers learning vocabulary in english as foreign language

Lassina SOMA.....171

Facteurs du décrochage des auditeurs de la filière sciences de l'éducation au centre de formation continue de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

Martin Armand SADIA et Assita MILLOGO.....183

Langage SMS et son impact sur la maîtrise du français écrit des étudiants tchadiens : Enjeux numériques et pédagogiques

Mbaindo DJIMRABEI, Kebkiba HINFIENE, Alhadji MAHAMAT et Abraham DAGUÉ....195

Assessing the use of learner-centered pedagogy (lcp) in the teaching and learning of english as a foreign language: a case study of selected public secondary schools in Togo

Koffitsè Ekélékana Isidore GUELLY.....207

Profil des enseignants et observations pédagogiques en éducation à la santé

Guy MOUSSAVOU et Laure Stella GHOMA LINGUISSI.....217

Les difficultés des jeunes diplômés Togolais à s'insérer sur le marché du travail

Sohou ALEZA et Komivi AKAKPO 227

Vision globale des ressources humaines : facteur déterminant pour endiguer la déperdition des enseignants au Ministère de l'Education de Base du Cameroun

Adams Daniel OYONO 243

Les difficultés des jeunes diplômés Togolais à s'insérer sur le marché du travail

Sohou ALEZA, Université de Lomé (Togo)

E-mail : sohoualeza@yahoo.fr

Komivi AKAKPO, Université de Lomé (Togo)

E-mail : komiviakakpo9@gmail.com

Résumé

L'état actuel du marché du travail au Togo semble structurellement fermé aux jeunes diplômés sortants des universités et écoles de formation technique et professionnelle. Ce travail vise, entre autres objectifs, mettre en évidence les entraves factuelles et systémiques sur le parcours des jeunes diplômés à la course pour gagner un plein emploi rémunérateur. Le Togo se caractérise à plusieurs endroits géographiques par un fort taux de chômage et de sous-emploi. Cela préoccupe les acteurs publics, qui ont procédé à la mise en place des structures entrepreneuriales pour préparer les jeunes au marché de l'emploi privé, parapublic et public. Les exemples de l'ANPE, ANVT et le FAIEJ poussent au renforcement des capacités de production, aux stages pratiques et à l'accumulation d'expériences professionnelles des jeunes diplômés en vue du gain du premier emploi satisfaisant. Si la vision de ces organes reste d'aider les produits du système éducatif à acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour s'engager sur le marché du travail et dans les projets auto-entrepreneuriaux, le caractère de volontariat et de bénévolat n'incite pas les jeunes diplômés à un engagement motivant pour rejoindre les structures publiques passerelles vers le monde du travail plus rémunérateur. L'observation empirique, les méthodes de recherche quantitative et qualitative en plus de la revue de la littérature révèlent que la plupart des jeunes diplômés s'orientent vers le marché de l'emploi informel. Les difficultés des jeunes à s'insérer engendrent l'informatisation du marché du travail, le sous-emploi massif et la pauvreté galopante et des disparités sociales dans le pays.
Mots-clés : Engagement, marché, travail, diplômés, Togo.

The difficulties of young Togolese graduates in entering the job market

Abstract

The current state of the labour market in Togo appears to be structurally closed to young graduates from universities, technical and vocational training schools. The aim of the present study is to highlight the factual and systemic obstacles to young graduates in their race to find full and gainful employment. The rate of unemployment and underemployment is high in many parts of the country. As result, the public authorities have set up entrepreneurial structures to prepare young people for the private, semi-public and public employment markets. For instance ANPE, ANVT and FAIEJ are encouraging young graduates to build their production capacity, undertake practical training and build professional experience in order to finding their first satisfactory job. While the vision of these bodies is to help the products of the education system to acquire the professional skills needed to face the labour market and self-entrepreneurial projects, the voluntary and benevolent nature of the work does not encourage young graduates to make a motivating commitment to join the public structures that are gateways to the more remunerative labour market. Empirical observation, quantitative and qualitative research methods and literature review reveal that the majority of young graduates recourse to the informal labour sector. The difficulties that young people have in finding employment lead to the informalization of the labour market, massive underemployment and rampant poverty, with their effects on inequalities and social disparities in the country.

Key words: Commitment, market, work, graduates, Togo.

Introduction

L'éducation occupe une place importante dans l'épanouissement des individus, depuis l'avènement des « Lumières modernes » (A. A-M. Kouakou, 2024). Celle-ci, en plus d'être une instance de formation de la personnalité, demeure également dans la dynamique des sociétés démocratiques, un moyen efficace de réduction des inégalités entre les classes sociales, grâce aux opportunités d'emploi qu'elle offre aux diplômés. Bien que l'éducation obsède plusieurs Africains, la problématique de l'insertion socio-professionnelle des gradués universitaires reste un souci partagé par tous les pays. Les diplômés des universités publiques sont particulièrement exposés de plus en plus à cette situation (A. Djimi, 2023). Au Togo, les diplômés de l'enseignement supérieur semblent être exclus du marché du travail.

D'après l'Organisation internationale du Travail (OIT), le marché du travail se définit comme un espace où les travailleurs (individus offrant leurs compétences et leur temps) et les employeurs (les entreprises ou l'État, par exemple, demandant des travailleurs) se rencontrent dans le but de réaliser un échange : le travail contre une rémunération. Le marché du travail englobe des emplois qui respectent les droits des travailleurs, offrent des conditions de travail sûres et saines, et permettent un salaire équitable, avec des possibilités de développement personnel et professionnel (OIT, 2022).

Malgré les efforts des pouvoirs publics dans la promotion de l'emploi au Togo, les statistiques dans ce domaine font état d'un taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation technique et professionnelle. Au Togo, l'OCDE (2016) estime que le chômage et le sous-emploi touchent davantage les diplômés de l'enseignement supérieur. D'après son étude, le taux de chômage des jeunes diplômés varie en fonction du niveau d'éducation. Il est de 9 % pour les diplômés du primaire, de 13 % pour les diplômés du secondaire et atteint un niveau inquiétant de 32 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur public. À part l'enquête de l'OCDE, le document de référence de la politique nationale de l'emploi (PNE, 2012) alerte sur les difficultés d'insertion des jeunes au fur et à mesure qu'ils atteignent des niveaux d'éducation ou de formation plus élevés. Les diplômés de l'enseignement professionnel et du supérieur se retrouvent plus au chômage que les jeunes moins formés. En plus les premiers se retrouvent à plus de 25% dans les activités informelles où ils n'avaient pas besoin d'atteindre ce stade de formation supérieure pour y exercer encore que les analphabètes remplissent « adéquatement » à 95% les tâches informelles. Après plusieurs années consacrées aux études, les sortants du système éducatif se retrouvent hors des circuits formels de production malgré les mécanismes de promotion de l'emploi des jeunes mis en place par les pouvoirs publics. L'augmentation du chômage, du sous-emploi, de la pauvreté ambiante et du recours de plusieurs jeunes à l'informel caractérise le marché de l'emploi togolais. Les secteurs d'activités précaires, autrefois réservés aux individus du niveau académique inférieur, sont désormais envahis par les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le déclassement social et les inégalités socio-économiques marquent les populations togolaises.

En effet, l'état actuel du marché du travail au Togo semble structurellement fermé aux jeunes diplômés sortants des universités et écoles de formation technique et professionnelle. Ainsi, les discours et déclarations sur l'insertion professionnelle des diplômés ne cessent de prendre de l'ampleur au cours de ces dernières années. L'accès au marché de l'emploi est particulièrement difficile pour les jeunes hautement diplômés. Le pays se caractérise à plusieurs endroits géographiques par un fort taux de chômage et de sous-emploi. Au Togo comme dans les autres États africains, l'insertion professionnelle des diplômés constitue une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics et les familles. En effet la plupart des jeunes sortent des structures de formation avec leurs diplômes, mais éprouvent des difficultés pour accéder à un emploi. Selon K. E. Sénayah et al. (2019), si l'on considère 1000 étudiants diplômés des universités publiques du Togo, à peine 100 ont accès à un emploi bien rémunéré en adéquation

avec leur formation. Dans ses recherches, S. Aléza (2021) montre que le taux du chômage et de sous-emploi est de plus de 40% au Togo. C'est-à-dire qu'un peu moins d'un actif sur deux n'a pas d'emploi légitime ou encore que sur 1000 actifs dans le pays, 400 personnes s'affichent au registre des demandeurs d'emploi réels. Les jeunes diplômés du tertiaire obtiennent très tardivement leur premier emploi après la fin de leurs études universitaires (OCDE, 2016). Nombreux des diplômés exercent dans les domaines dont les revenus sont des gains de subsistance, le plus souvent inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (J. Rossier et al, 2021), ce qui les maintient dans une forte dépendance vis-à-vis des adultes actifs et reproduit le cycle des inégalités socio-économiques.

Afin de juguler l'employabilité des diplômés, les pouvoirs publics ont procédé à la mise en place des structures de promotion de l'emploi des jeunes, notamment l'Agence Nationale pour l'Emploi (l'ANPE), l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT), le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), etc., pour préparer les jeunes au marché de l'emploi privé, parapublic et public. Mais plus d'une décennie après l'institution des mécanismes de promotion de l'emploi des jeunes, la courbe de chômage et du sous-emploi ne s'inverse pas. Depuis 2011, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur s'accroît au Togo. D'après les résultats des enquêtes de QUIBB 2011 et 2015 et de l'ERI-ESI 2017, les taux de chômage des sortants du sous-secteur de l'enseignement supérieur sont respectivement de 11%, 12,8% et de 14,5% (INSEED 2011, 2015, 2017). D'autres sources mentionnent que ces taux sont minimalisés. Les résultats d'une étude de l'OCDE (2016) réalisée juste une année avant l'enquête ERI-ESI 2017, indiquent que « 30% des diplômés de l'enseignement supérieur au Togo sont sans emploi, tandis qu'un quart de la population rencontre des difficultés à effectuer une transition de l'éducation vers un emploi satisfaisant » (OCDE, citée par P. Kazimna, 2023, p.197). Et dans une autre recherche scientifique, K. A. Atitsogbé et al. (2016, p.2) révèlent que « les difficultés d'insertion professionnelle avec un taux de chômage chez les jeunes diplômés estimé entre 80 et 90 % ». Le 3^e rapport de l'étude sur la transition des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) vers la vie active, présenté en octobre 2024 par l'équipe technique nationale, révèle un problème alarmant de sous-emploi qui affecte une grande majorité des diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation technique et professionnelle. Ces données témoignent que les sortants de l'enseignement supérieur et des écoles de formation technique et professionnelle peinent toujours à effectuer une transition rapide vers le marché du travail formel. N. Ndjoko et al, cité par J. Bomda (2023, p.134) mentionnent que « de nombreux diplômés du supérieur sont confrontés à la vulnérabilité professionnelle. Aussi, choisissent-ils, très souvent, de travailler dans les segments du marché de travail qui valorisent le moins leurs nombreuses années d'études ».

Plusieurs d'autres recherches scientifiques et études réalisées au Togo révèlent des taux du sous-emploi très alarmants. Un secteur où « l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale où les travailleurs n'ont pas droit à certains avantages, à savoir le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés maladie, etc. (A. K. Atitsogbé, al, 2022, p.23). D'après ces auteurs, le marché du travail au Togo très précaire et fragilisé par la domination du secteur privé informel absorbant plus de 80 % de la masse salariale et l'absence de politiques efficaces en faveur de l'emploi, engendre des inégalités géographiques (disparités entre les régions d'une part, et entre les populations urbaines et rurales d'autre part) et des inégalités socioéconomiques (K. A. Atitsogbé et al, 2016, p.2). La vente illicite des produits pétroliers, la conduite de taxi-moto, la vente des friperies, la vente ambulante de cartes SIM, la gérance des bars et kiosques de transaction monétaire (Flooz, Mixx by yas) constituent les secteurs d'activités qui accueillent la majorité des diplômés à la fin de leurs études supérieures alors que ces secteurs d'activités ne nécessitent pas un diplôme supérieur. Dans plusieurs services privés formels installés au

Togo par les Togolais, l'on dénombre un effectif important des étrangers, notamment des Béninois qui occupent des postes de comptable alors que le pays regorge des nationaux diplômés en comptabilité qui sont demandeurs d'emploi. L'observation de l'état actuel du marché de l'emploi indique que le chômage et les emplois indécents massifs prédominent le paysage du marché du travail local malgré la mise en place des mécanismes de préparation des jeunes diplômés vers les emplois décents offrant de meilleures conditions. Quelles sont les entraves factuelles et systémiques sur le parcours des jeunes diplômés à la course pour gagner un emploi décent ? Mettre en évidence les entraves factuelles et systémiques sur le parcours des jeunes diplômés à la course pour gagner un plein emploi rémunérateur constitue un véritable défi scientifique en sociologie. Pour tenter de résoudre l'équation sociétale, une investigation sociologique s'organise au Togo. Pour y parvenir, une démarche rationnelle impliquant une problématique et une méthodologie est développée avant de présenter les résultats et leur discussion. Les résultats obtenus interpellent les diplômés de l'enseignement à s'adapter aux exigences du marché du travail.

1. Méthodologie de travail

L'approche méthodologique retenue associe un questionnaire, des guides d'entretien semi-directifs et une grille d'observation empirique. La recherche s'appuie sur l'échantillon à choix raisonné non probabiliste. Le but du choix est de faciliter l'examen en profondeur d'une situation relativement peu connue, celle de mettre en évidence les facteurs entravant l'accès des diplômés Togolais aux emplois décents. Les diplômés de l'enseignement supérieur et des écoles de formation technique et professionnelle, les personnels de l'ANPE et de l'ANVT forment le groupe cible de la recherche. L'enquête quantitative se déroule auprès de 133 détenteurs d'un diplôme supérieur depuis plus de cinq ans et qui sont toujours au chômage ou exercent dans le secteur informel. Autrement dit, le questionnaire est administré à tous les jeunes ayant obtenu leur diplôme universitaire entre 2010 à 2019 et qui ont jusqu'alors le statut de chômeur ou exercent des activités indécentes du secteur informel, notamment la vente illicite des produits pétroliers, la conduite de taxi-moto, la sécurité, la vente des friperies, la vente ambulante de cartes SIM, la gérance des bars et kiosques de transaction monétaire (Flooz, Mixx by yas). En raison des difficultés éprouvées lors de la recherche exploratoire à identifier les diplômés répondant aux critères d'inclusion et à la nécessité de recueillir l'avis d'un grand nombre de diplômés sur la problématique en étude, le questionnaire élaboré est programmé sur l'application KoboCollect, puis relayé sur des plateformes WhatsApp des anciennes promotions d'étudiants et des diplômés des universités publiques (Universités de Lomé et de Kara); privées (École Supérieure des Affaires-ESA, École Supérieure de Gestion d'Informatique et des Sciences-ESGIS) et des écoles de formation technique et professionnelle (centre FORMATEC de Lomé). L'objectif de la technique consiste non seulement de se mettre au pas de la modernité de la recherche, mais de pouvoir atteindre un effectif important de diplômés répondant aux critères d'inclusion.

Le relais sur les plateformes WhatsApp des étudiants a été rendu possible grâce aux délégués de promotions, amis, fondateurs et enseignants des universités privées et des écoles de formation technique et professionnelle. Un message clair accompagne le questionnaire partagé précisant les critères d'inclusion afin d'éviter le biais des données. Par le moyen des guides d'entretien spécifiques, huit (8) entretiens individuels s'organisent en présentiel avec les agents des directions nationales de l'ANPE et de l'ANVT. La collecte des données quantitatives et qualitatives s'est déroulée du 2 septembre au 30 octobre 2024.

Pour le dépouillement des données collectées, le logiciel SPSS¹ a traité les données quantitatives. Après apurement des chiffres, les résultats quantitatifs sont exportés en Excel

¹ SPSS signifie Statistical Package for Social Science.

pour représenter les faits sociaux en divers tableaux et graphiques en vue des analyses descriptives. En ce qui concerne le traitement des données qualitatives recueillies, par la technique de l'analyse de contenu et de sens profond, les réponses aux questions des enquêtés sont examinées pour détecter les fondements de « l'éternisation » des diplômés togolais dans le secteur informel.

2. Résultats : déclassement socioprofessionnel par la faiblesse des compétences des diplômés face aux exigences du marché de l'emploi

De la réaction des différents panels intervenant dans la présente recherche, on retient que, si la vision des structures de promotion de l'emploi des jeunes (ANPE, ANVT, etc.) reste d'aider les produits du système éducatif à acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour s'engager sur le marché du travail et dans les projets auto-entrepreneuriaux, le caractère de volontariat et de bénévolat n'incite pas les jeunes diplômés à un engagement motivant pour rejoindre les structures publiques passerelles vers le monde du travail plus rémunérateur. Juste après l'obtention de leur diplôme, plusieurs diplômés du supérieur, au lieu de s'inscrire à l'ANPE ou l'ANVT ou encore dans les cabinets privés de prestations de services en lien avec leur domaine de formation pour acquérir des expériences professionnelles et élargir leur capital social, embrassent les activités indécentes et précaires du secteur informel, ce qui réduit leur chance et les disqualifie pendant les recrutements.

2.1. Faible engouement des diplômés aux dispositifs de promotion de l'emploi et du volontariat au Togo

Le pays se caractérise à plusieurs endroits géographiques par un fort taux de chômage et de sous-emploi. « Les difficultés d'insertion professionnelle avec un taux de chômage chez les jeunes diplômés estimé entre 80 et 90 % » (K. A. Atitsogbé et *ali*, 2016, p.2) préoccupent les acteurs publics. Ainsi, ceux-ci ont procédé à la mise en place des structures parapubliques pour préparer les jeunes au marché de l'emploi privé, parapublic et public. En effet, l'État togolais, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, œuvre pour favoriser l'investissement, la création d'emplois, l'insertion socioprofessionnelle et l'autonomisation des jeunes. Dans ce sens, plusieurs initiatives visant à réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes sont entreprises. Les efforts s'intensifient à partir de 2005. Ils portent principalement sur le renforcement du cadre institutionnel pour une meilleure gouvernance du sous-secteur de l'emploi des jeunes et la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes visant le renforcement de l'employabilité des jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi. Au plan institutionnel, la priorité accordée au programme de développement économique et social et constamment reflétée dans les déclarations de politique générale des différents gouvernements entre 2005 et 2012 s'est matérialisée par la mise en place de plusieurs structures parmi lesquelles figurent l'ANPE et l'ANVT.

Depuis plus d'une décennie, les pouvoirs publics comptent, à travers ces organes, valoriser les ressources humaines formées dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur du pays à travers une mobilisation spéciale des forces vives juvéniles. Celles-ci par l'engagement volontaire contribueront dans un premier temps à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres tout en capitalisant les expériences de terrain au lieu d'attendre passivement un premier emploi. Le programme insère les jeunes dans des structures d'intérêt public, notamment dans les collectivités locales, ONG et autres structures déconcentrées de l'État. L'ANPE est un établissement public qui tire sa légitimité de la loi n° 2006-010 du 13 décembre 2006 en ses articles 202, 203, 204 renforcés par l'adoption d'un décret présidentiel n°2008-069/PR du 21 juillet 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale Pour l'Emploi. Elle a pour vocation d'enregistrer les demandeurs d'emploi

du Togo et de leur proposer du travail ou de les aider à faire leur premier pas dans le monde de l'entreprise. Quant à l'ANVT, née de la mutation du Programme de promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) en une agence, conformément à la loi n°2014-011 du 20 juin 2014 modifiant la loi n°2011-001 du 17 février 2011 portant institution et réglementation du volontariat au Togo, a pour mission de valoriser les ressources humaines à travers le volontariat et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la mise à la disposition de compétences nationale d'une part, puis d'améliorer l'employabilité des jeunes primo demandeurs d'emploi d'autre part.

Bien que ces organes institués disposent chacun un certain nombre de départements (techniques de recherche d'emploi ; conseil, orientation et accompagnement entrepreneurial, etc.) qui se chargent de la promotion de l'emploi des jeunes, la courbe du chômage des diplômés du supérieur tarde à s'inverser. Les données collectées révèlent un désintérêt manifeste des diplômés pour les mécanismes mis en place. Les tableaux ci-dessous affichent l'intérêt des diplômés enquêtés pour l'ANPE et l'ANVT.

Tableau 1 : Niveau de connaissance de l'ANPE et demande d'inscription au registre de demandeur d'emploi par les diplômés

Connaissance de l'ANPE	Inscription au registre de demandeur d'emploi		Total
	Oui	Non	
Oui	16	64	80
Non	2	51	53
Total	18	115	133

Source : Travaux de terrain, septembre-octobre 2024.

Bien que la grande proportion des répondants ait une connaissance de la structure, la majorité ne s'inscrit pas au registre des demandeurs d'emploi. Sur les 133 diplômés enquêtés, seulement 18 sont enregistrés à l'ANPE alors qu'elle est l'un des dispositifs de promotion de l'emploi des diplômés mis en place par les pouvoirs publics. Malgré des opportunités d'emploi qu'offre l'ANPE, plusieurs diplômés ne souscrivent pas sur la plateforme de publication des offres d'emplois de la structure. Selon les informations qualitatives obtenues auprès du personnel de l'ANPE, certains diplômés inscrits sur la plateforme de la structure obtiennent souvent des emplois parce qu'elle leur permet de s'enquérir des offres d'emplois disponibles. Les propos d'un agent de l'institution confirment les atouts que l'ANPE offre aux diplômés :

Il y a de cela 5 ans qu'un diplômé s'est inscrit en tant qu'internaute sur la plateforme de l'ANPE. Il est régulièrement informé des emplois disponibles. Il essaie de postuler à ceux qui relèvent de sa spécialité et de sa compétence. En 2023, il a décroché son premier emploi à travers cette plateforme. Bien qu'il ait trouvé cet emploi dans une ONG basée à Atakpamé, il continue par postuler aux offres afin de trouver un meilleur emploi.

Au lieu de se servir de leur smartphone et de l'Internet pour renforcer leurs stratégies de recherche de l'emploi stable, les diplômés utilisent plus les technologies à des fins de divertissement. Les raisons qui soutiennent la non-inscription des diplômés sur la plateforme de l'ANPE semblent être irrationnelles du point de vue de plusieurs agents de cette structure.

Tableau 2 : Motifs de non-inscription sur la plateforme de publication des offres d'emploi de l'ANPE

Raisons de non-souscription à la plateforme de l'ANPE	Effectif	Pourcentage
Je le ferai prochainement	81	60,9
Pas nécessaire	17	12,78
Négligence	21	15,74
Aucune raison	14	10,53
Total	133	100

Source : travaux de terrain, septembre-octobre 2024.

Il ressort des données de ce tableau que les diplômés sous-estiment les services de l'ANPE. Les multiples opportunités de recherche d'emploi qu'offrent les nouvelles technologies ne constituent pas une priorité pour les diplômés. Les attitudes des diplômés Togolais vis-à-vis des nouvelles technologies en matière de recherche d'emploi s'opposent aux conclusions de J-B. Lafay *et al.* (2013, p. 5) :

Que ce soient les demandeurs d'emploi ou les entreprises qui cherchent à recruter, tous se saisissent des nouvelles technologies pour développer de nouveaux usages, de nouvelles manières d'envisager leur recherche d'emploi ou leur métier. Un taux de 80% des demandeurs d'emploi utilisent Internet pour leur recherche d'emploi, devenant ainsi plus autonomes et connectés. Internet est donc un outil qui leur octroie plus de possibilités et de moyens pour trouver de l'information sur le marché du travail ou développer un réseau. Parallèlement, de nombreux outils, conçus par des acteurs publics et privés, sont à leur disposition, mais, de par leur multiplicité, dispersés sur la toile. Ainsi, dans un système en perpétuelle évolution, bénéficier d'un point d'accès unique aux services permet de mieux organiser la recherche d'information, de gagner en temps et en autonomie.

Tout comme l'ANPE, une proportion significative des enquêtés se désintéressent des services de l'ANVT comme l'indique le tableau 3 ci-après.

Tableau 3 : Niveau de connaissance de l'ANVT et candidature au poste du volontaire

Connaissance de l'ANVT	Candidature à un poste de volontaire		Total
	Oui	Non	
Oui	7	62	69
Non	13	51	64
Total	20	113	133

Source : Travaux de terrain, septembre-octobre 2024.

Les données du tableau ressortent que la majorité des diplômés de l'enseignement supérieur et des écoles de formation technique et professionnelle se désintéressent des services de l'ANVT. Sur les 133 enquêtés, une infime proportion (20 diplômés) soumet de candidature pour le poste de volontaire national. Bien que le volontariat soit de plus en plus perçu comme un moyen d'autonomisation des jeunes et de développement de leur capital social et humain, la majorité des enquêtés se désintéressent aux activités de volontariat. Selon le personnel de l'ANPE et de l'ANVT, plusieurs diplômés manifestent un faible intérêt pour le volontariat en raison de la faible allocation octroyée mensuellement aux « volontaires nationaux de

compétences² ». Cette représentation des jeunes vis-à-vis des structures de promotion de l'emploi, démontre que le statut de volontaire, défini comme une personne physique qui accepte de donner de son temps et de sa disponibilité au service d'une structure ou d'une cause d'intérêt général de façon désintéressée, est toujours mal compris par bon nombre de jeunes. Les diplômés focalisent plus leur attention sur les allocations mensuelles octroyées aux volontaires que sur les compétences à acquérir. Oubliant qu'au-delà de l'allocation mensuelle de subsistance de soixante mille (60.000) F CFA octroyée aux jeunes volontaires de compétences de l'ANVT, ceux-ci sont déclarés à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et bénéficient également de l'assurance maladie. Cette attitude s'enracine alors que la majorité des domaines d'activités absorbant la totalité des diplômés enquêtés n'offrent pas ces avantages.

Les rapports d'étude de l'ANVT et les informations qualitatives collectées auprès de son personnel sont unanimes pour démontrer que le passage de chaque volontaire au sein de la structure n'a jamais été une peine perdue. L'agence offre aux volontaires nationaux de compétences (diplômés), à travers leurs structures d'accueil, les renforcements de capacités et une préinsertion professionnelle. D'après un agent de la direction nationale de l'ANVT,

Compétences, connaissances, expérience de travail, opportunités de leadership, la confiance en soi, la capacité de travail en équipe, la capacité de planification et d'organisation et l'aptitude de coordination acquise par les volontaires nationaux de compétences dans leurs structures d'accueil facilitent l'entrée de certains volontaires sur le marché du travail (Propos recueillis lors d'une entrevue avec un agent de l'ANVT).

D'après un rapport de l'ANVT, la structure a enregistré un « taux d'insertion professionnelle des volontaires nationaux de compétences, estimé à 47,2% entre 2018-2022 » (ANVT, 2023, p.43). En effet, hormis les contrats à durée déterminée dont bénéficient certains volontaires nationaux de compétence, le volontariat constitue un canal d'accès aux emplois formels et stables pour plusieurs autres volontaires. Selon le rapport d'étude sur la contribution du volontariat à l'insertion socio-économique des jeunes sur la période 2018-2022, il ressort que la réussite aux concours sectoriels d'entrée dans la fonction publique constitue la principale opportunité d'insertion professionnelle courant et post-volontariat parce qu'ils ont absorbé 63% des volontaires de compétence. Lors des entrevues, les agents de l'ANVT ont mentionné que le niveau d'insertion des volontaires s'explique par le plaidoyer que mène l'Agence à l'annonce des concours sectoriels. Cela s'est révélé clairement dans le rapport de l'étude sur la contribution du volontariat à l'insertion socio-économique : « à l'approche des concours, l'Agence plaide au travers de son Ministère de tutelle auprès des ministères organisant les concours, en faveur des volontaires du secteur en mission ou en fin de mission » (ANVT, 2023, p.40).

L'entrée des volontaires de compétences dans la fonction publique prouve qu'au-delà des renforcements de capacités aux jeunes, les responsables de l'ANVT constituent un capital social aux volontaires nationaux, qui plaident auprès des ministères et employeurs en faveur de ces derniers. D'aucuns se demanderont si les organes de promotion de l'emploi au Togo arrivent à insérer tous les volontaires de compétences ? « Non ! l'essentiel c'est d'acquérir des compétences professionnelles favorisant l'auto-entreprise ou compétir sur le marché du travail local ou international ou carrément devenir son propre employeur » (Propos d'un agent de

² Le volontariat national de compétences est la forme de volontariat réservée aux jeunes togolais, diplômés, sans emploi ou primo demandeur d'emploi ayant une connaissance ou compétence avérée à mettre au profit d'une communauté. Les volontaires nationaux de compétences sont mobilisés pour des missions de développement à travers toute l'étendue du territoire et doivent faire valoir leur savoir-faire pour le bien-être de leur communauté d'accueil.

l'ANVT). Les institutions de l'enseignement supérieur ne forment pas la main-d'œuvre compétente uniquement pour le marché du travail local, le caractère très sélectif et complexe du monde de l'emploi offre la possibilité à tout diplômé de postuler à des offres d'emploi internationales si les critères le permettent. Pour mieux compétir sur le marché du travail, il faut être suffisamment débordé des compétences professionnelles généralement acquises par le biais des structures de volontariat ou de bénévolat.

Même si les agences de promotion de l'emploi apparaissent insuffisantes pour accueillir et accompagner tous les diplômés de l'enseignement supérieur public, privé et des écoles supérieures de formation technique et professionnelle, la souscription massive des jeunes diplômés aux offres de l'ANPE et de l'ANVT obligerait les pouvoirs publics à multiplier les structures et agences de promotion de l'emploi dans le pays. Cela rejoint parfaitement la position d'un personnel de l'ANVT :

Il est bien vrai que l'ANVT n'arrive pas à insérer tous les diplômés qui postulent aux postes de volontaires, mais cela ne signifie pas que la structure va suspendre l'enregistrement des volontaires nationaux de compétences. Si les diplômés souscrivent massivement chaque année aux services de l'ANPE et de l'ANVT, les décideurs prendront réellement conscience des conditions des jeunes, suite aux rapports des responsables de ces agences.

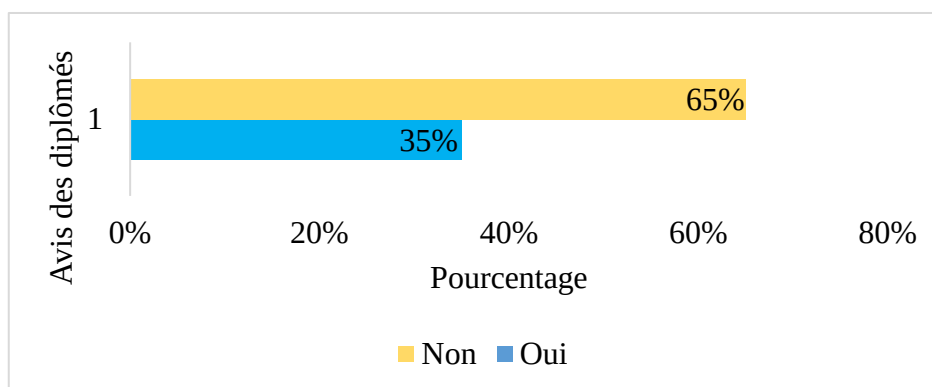
Le désintérêt que les diplômés enquêtés manifestent pour le volontariat les prive des facteurs fondamentaux facilitant une transition rapide vers le monde du travail, à savoir les compétences professionnelles, le capital social. Au lieu de s'engager dans des activités de volontariat, un nombre important des diplômés s'adonnent aux activités précaires et indécentes ne présentant aucun lien avec leur formation initiale (taxi-moto, la vente illicite des produits pétroliers, gérance des bars, de Kiosque de transactions financières, etc.), aussitôt à la sortie du système éducatif réduisant ainsi leur chance d'insertion professionnelle. La majorité significative des diplômés interrogés ne se déclarent pas comme demandeurs d'emploi à l'ANPE et ne postulent pas non plus aux postes de volontaires nationaux de compétences à l'ANVT alors « qu'ils préfèrent plus des emplois salariés stables » (S. Aléza et al, 2024, p.540).

2.2. Absence d'expérience professionnelle comme obstacle à l'embauche et à l'auto-entreprise

Les expériences professionnelles s'acquièrent par le moyen du bénévolat, du volontariat et de stage. De nos jours, le stage constitue l'un des canaux d'entrée dans la vie professionnelle d'une organisation, entreprise, service public ou privé. Il se présente comme une phase d'initiation aux compétences requises pour contribuer au développement du moins à la mise en œuvre des activités particulières d'une structure ou service professionnel.

Le graphique ci-après présente la proportion des diplômés ayant pu effectuer un ou des stage(s) durant ou la fin de leur parcours.

Graphique 1 : Avis des enquêtés sur les stages effectués



Source : Travaux de terrain, septembre-octobre 2024.

Le graphique révèle que 65% des enquêtés n'ont jamais effectué de stages pratiques en vue d'une première expérience professionnelle dans des structures de production ou entreprises, contre 35% qui ont déjà accompli une expérience de terrain. Parmi le lot des diplômés ayant effectué de stage après leur formation, se trouvent majoritairement les sortants des universités privés. Pendant les discussions individuelles, plusieurs diplômés nuancent que c'est l'administration des universités privées qui les oblige à faire le stage, étant donné que la délivrance du diplôme est conditionnée par la présentation du rapport de stage. Les données obtenues indiquent que, sans cette condition administrative, les sortants des institutions de l'enseignement supérieur privé n'auraient pas fait le stage parce qu'aucun des quarante-six (46) diplômés, soit 35% n'a fait au-delà d'un seul stage de trois mois. Ces propos d'un agent de l'ANVT précisent les atouts dont disposent les étudiants des universités privées leur permettant d'effectuer un stage à la fin de leur formation : « Contrairement à leurs homologues des universités publiques, les diplômés des universités privées sont souvent encouragés et aidés par leurs encadreurs ou formateurs à trouver un stage afin de pouvoir soutenir à la fin de leur parcours ».

Plus de cinq ans d'obtention de leur diplôme, la plupart des enquêtés n'ont pas effectué un stage pratique, ce qui prive les diplômés des expériences professionnelles, un facteur fondamental d'accès à un emploi décent dans le secteur privé formel. Cela rejoint les recherches de W. Assoumanou (2014, p. 87) selon lesquelles : « Celui qui n'a pas acquis de l'expérience pendant ou après ses études a sûrement des difficultés. Pour acquérir cette expérience, le futur employé doit nécessairement passer par au moins un stage ». Malgré l'obsession des diplômés aux emplois salariés, ceux-ci n'effectuent pas majoritairement des stages pratiques pour accumuler les expériences professionnelles en vue d'être compétitif sur le marché du travail local ou international. « Alors que plusieurs étrangers, notamment béninois, occupent le poste de comptable dans des entreprises fondées au Togo par les Togolais, au même moment des milliers de diplômés sortis de la faculté des sciences économiques et de gestion des universités du pays sont sur le taxi-moto » (Propos d'un responsable de l'ANVT).

Pendant les entrevues avec le personnel des directions nationales de l'ANPE et de l'ANVT, plusieurs diplômés de l'enseignement supérieur et des écoles de formation technique et professionnelle ont brandi au quotidien des curriculum vitae (CV) vides d'expériences professionnelles. En effet, ce n'est plus un mystère pour personne que le secteur privé reste le grand pourvoyeur d'emploi au Togo. Et parmi les critères d'accès à l'emploi dans le secteur, figurent les années d'expérience qui constituent une barrière à certains jeunes de postuler à des offres d'emploi formel, entraînant ceux-ci dans le sous-emploi massif et la pauvreté galopante avec leurs effets des inégalités et des disparités sociales. Les périodes de stage sont des moments

où les liens de relation s'intensifient très vite et profitent à beaucoup de diplômés. C'est la raison pour laquelle W. Assoumanou (2020, p. 242) recommande aux diplômés que :

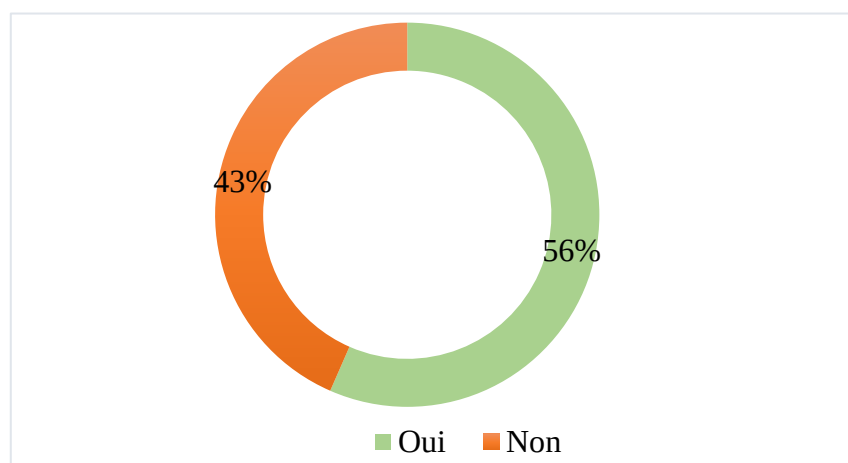
Même si le stage ne donne pas directement accès à l'emploi, il faut le faire, car il peut servir dans le futur à décrocher un emploi ou tout au moins à avoir des contrats de courte durée qui constitueront des sommes d'expériences, et en même temps enrichiront leur curriculum vitae pour d'éventuelles offres d'emplois.

Après leur diplomation, des stages dans les entreprises à travers les structures parapubliques, à savoir ANPE, ANVT, dans les services publics, dans les ONG et dans les cabinets d'études renforceraient sûrement les réseaux relationnels des enquêtés. Ainsi, l'absence d'un stage pratique durant le parcours universitaire ou post-universitaire de l'étudiant ne compromet pas seulement ses aptitudes professionnelles, mais également prive ce dernier du capital social, un canal indispensable dans le processus d'insertion professionnelle à l'heure actuelle. Cette position est soutenue par K. Gblonkpor-Koffi (2020). Dans sa thèse, l'auteur mentionne que les liens faibles ou les liens forts influencent l'accès à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur au Togo. Dans son travail portant sur la problématique de l'insertion professionnelle des produits de l'Université de Lomé et ceux de l'UCAO-UUT³, l'auteur révèle que l'inégalité de leurs réseaux relationnels influence leur accès à l'emploi. Selon ses résultats, l'absence des stages dans le parcours scolaire et universitaire des diplômés de l'Université de Lomé couplée à leur origine sociale inférieure, parce que venant majoritairement des familles populaires, n'offrent pas à ces derniers des relations sociales comparables à celles des diplômés de l'UCAO-UUT. Les seconds, en dehors de leur origine sociale supérieure, élargissent et renforcent le champ de leur capital social lors des stages de perfectionnement. C'est à cet effet que K. Gblonkpor-Koffi (2020, p.167) affirme que « la probabilité de trouver un emploi à forts revenus est relativement plus élevée chez les diplômés de l'UCAO-UUT qui ont eu recours aux liens faibles plus que les liens forts ». Les données qualitatives et quantitatives obtenues s'unissent pour démontrer que les diplômés de l'enseignement supérieur et des écoles de formation technique et professionnelle s'adaptent très faiblement aux exigences du marché de l'emploi. Pour S. Aléza, et al (2024, p.22), « Les travaux informels auxquels se livre la majorité des jeunes actifs aussitôt à la sortie des universités créent une issue au lieu d'un paysage de débouchés économiques vraiment ouvert ».

À la question de savoir si les jeunes diplômés n'ont pas une part de responsabilité dans les situations de chômage et du sous-emploi massif dans lesquelles ils baignent, une proportion assez importante, à travers le graphique 2, blâme les diplômés d'être en partie responsables de leur situation.

³ UCAO-UUT signifie Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest - Unité Universitaire du Togo.

Graphique 2 : Les diplômés développent-ils suffisamment des stratégies pour sortir du chômage et du sous-emploi massifs au Togo ?



Source : Travaux de terrain, Septembre-Octobre 2024.

Même si les avis qui déresponsabilisent les jeunes diplômés des situations de chômage et du sous-emploi apparaissent légèrement supérieurs (56%), il est clair qu'une proportion non négligeable (43%) des diplômés reconnaît le faible engagement des diplômés sur le marché du travail.

En 2022, l'objectif ultime de l'organisation du programme « prix à payer » par NADDAF soutient parfaitement la problématique. Pour l'association NADDAF⁴, avoir une vie professionnelle réussie et un parcours qui force l'admiration et le respect nécessite une constance dans le travail bien fait. Détermination, rigueur, sacrifice, dépassement de soi, doivent, dans ce cas, être les qualités à avoir pour sortir de sa zone de confort, affronter les réalités de la vie, avant d'être une réussite et un exemple pour la jeune génération. C'est ce niveau que l'association veut pousser les jeunes togolais à atteindre à travers le programme « Le Prix à payer » dont la première édition s'est tenue ce mercredi 28 décembre 2022 à Lomé. Pendant les échanges, M. Bernard Bokodjin, coordinateur national de NADDAF interpelle les jeunes à plus d'engagement et de sacrifice afin de se tailler une place au sein de la société. Pour lui :

L'idée derrière ce programme est d'arriver à montrer aux jeunes la réalité ou le vécu de ces personnes. Les différentes formations en leadership et en renforcement de capacités sont de bonne chose, mais il faut leur montrer la réalité et le long parcours des célébrités et personnalités qui les inspirent et qu'ils admirent tant. Les sacrifices qu'ils ont dû faire avant d'en arriver là. Tout cela doit servir de leçon. Que les jeunes sortent de leur zone de confort, affrontent les défis et comprennent qu'il y a forcément un sacrifice à faire, un prix à payer⁵.

3. Discussion : entraves sur le parcours des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi décent

Bien que les mécanismes de promotion de l'emploi des jeunes soient institués par les pouvoirs publics en vue de réduire le taux du chômage et de sous-emploi frappant la jeunesse diplômante, le phénomène s'accroît dans les villes et les campagnes du pays. La plupart des diplômés de l'enseignement supérieur et des écoles de formation technique et professionnelle peinent continuellement à accéder aux emplois décents qui offrent les meilleures conditions parce qu'ils sous-estiment les structures de promotion de l'emploi existantes. Alors que

⁴ NADDAF signifie Nouvelles Alternatives pour le Développement Durable en Afrique.

⁵ <https://societecivilemedias.com/2022/12/29/togo-le-prix-a-payer-un-programme-inedit-de-naddaf-pour-aider-les-jeunes-a-sinspirer-des-references-nationales/>

l'ANPE et de l'ANVT se proposent d'aider les produits du système éducatif à acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour accéder aux emplois décents, le caractère de volontariat et de bénévolat n'incite pas les jeunes diplômés à un engagement motivant pour rejoindre les structures publiques et privées passerelles vers le monde du travail plus rémunérateur. Les sortants des universités et des écoles supérieures manifestent un désintérêt pour ces organes qui deviennent de plus en plus une aubaine d'insertion professionnelle aux jeunes. Le faible engouement des diplômés au volontariat et à des stages pratiques prive ces derniers des expériences professionnelles. Il est temps qu'on situe la responsabilité des diplômés dans la problématique de l'emploi des jeunes au Togo. Le cantonnement des diplômés sur les stratégies traditionnelles de recherche d'emploi stable (concours de recrutement) au détriment de l'accumulation des expériences professionnelles par le moyen des stages et du volontariat, n'offre pas la possibilité aux sortants des universités de compétir valablement sur le marché du travail national et international. Plusieurs travaux antérieurs interpellent les diplômés à s'adapter au contexte du monde de travail. Ainsi, dans une étude, G. A. Batchey (2014, p. 6) étale le désintérêt des jeunes des services de l'ANPE en ses termes :

L'ANPE dispose en son sein d'un Observatoire chargé de recenser et d'analyser les données sur le marché du travail afin de permettre aux décideurs d'orienter leurs actions. L'ANPE étant une structure jeune, des efforts sont en cours de réalisation pour rendre autonome l'Observatoire et lui permettre d'accomplir valablement ses missions relatives au marché de l'emploi. Cependant, on constate que les jeunes, pour la plupart, méconnaissent ces institutions de promotion de l'emploi des jeunes au Togo. Seuls 29,4% des jeunes connaissent les services publics de l'emploi contre 70,6% qui ignorent jusqu'à leur existence. Aussi, c'est à Lomé la capitale que les jeunes connaissent le plus les institutions en question (65,4%). Pour l'ensemble, le taux d'inscription des jeunes sans emploi comme demandeurs d'emploi est très faible (9,9%).

Dans une autre contribution scientifique, J. Rossier et al. (2023, p. 254) montrent que, dans le cas de la transition école-travail, deux variables médiatrices sont prépondérantes : certaines ressources psychosociales et l'identité. « Parmi les ressources psychosociales, le sentiment d'efficacité et l'adaptabilité (c'est-à-dire, le souci de son avenir, le contrôle perçu sur sa carrière, la curiosité sur soi et ses options et la confiance en sa capacité à faire face aux obstacles) jouent un rôle primordial ». D'après J. Masdonati et al. (2015), parmi les transitions que les individus traversent tout au long de leur parcours professionnel, celle les amenant du monde scolaire au monde professionnel comporte des caractéristiques spécifiques et revêt une importance particulière. Cela implique un processus, parfois laborieux, d'adaptation à d'importants changements et à un véritable « nouveau monde ». Pour sa part, W. Assoumanou (2020, p.217) révèle qu'une difficulté liée à l'insertion des diplômés de la FSHS⁶ se lie au manque d'expérience professionnelle. Alors, il préconise qu'à :

À défaut d'un emploi dès la sortie de l'université, il faut nécessairement passer par un stage afin d'enrichir son expérience et pouvoir accéder à certaines catégories d'emploi, notamment avec les institutions, comme le PNUD, UNICEF qui sont des employeurs potentiels des diplômés universitaires.

De nos jours, la croissance exponentielle démographique accompagnée de la démocratisation de l'éducation conduit au gonflement d'année en année du nombre des demandeurs d'emploi. C'est ainsi que C. Dubar (2001, p. 2) rappelle aux diplômés que : « le fait de devoir s'insérer en essayant de trouver du travail à la sortie de l'école ou de l'université est tout sauf une donnée naturelle qui aurait toujours existé ».

⁶ FSHS signifie Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société.

Conclusion

En s'appuyant sur une démarche méthodologique combinant l'approche quantitative et qualitative, les données recueillies, analysées et interprétées font découvrir que la transition des diplômés du secteur informel vers le monde du travail plus rémunérateur demeure une préoccupation majeure, nonobstant les mécanismes de promotion de l'emploi institués par les pouvoirs publics. La majorité des diplômés manifestent un faible intérêt pour les services de l'ANPE, l'ANVT et aux stages pratiques dans les cabinets d'études et institutions publiques ou privées, et, par conséquent, manquent d'expériences professionnelles susceptibles de les rendre plus compétitifs sur le marché du travail national ou international. La plupart des diplômés ne soumettent pas leur candidature pour le poste de volontaires afin d'acquérir des expériences professionnelles et ne s'enregistrent pas non plus comme demandeurs d'emploi. L'état actuel du monde du travail local exige des diplômés une accumulation de compétences professionnelles en vue de compétir sur le marché de l'emploi international. Souhaitable, dans les pays en développement et particulièrement au Togo, les questions du volontariat ou de bénévolat ne doivent plus être discutées ou négociées avec les apprenants. Le volontariat doit être un passage obligatoire pour tout sortant du système éducatif pour répondre à un double but : celui de doter les apprenants, pendant leur formation universitaire, des expériences professionnelles et du capital social en vue de favoriser rapidement leur transition vers la vie active d'une part, et celui de rendre service à l'État, aux entreprises publiques, parapubliques, privées qui consacrent des investissements faramineux à la formation du capital humain, d'autre part. D'ailleurs les services rendus à l'État, aux entreprises publiques et privées, aux ménages par les produits universitaires s'intègrent bien dans l'analyse de l'efficacité externe de l'éducation.

Plusieurs recherches s'accordent sur le fait que les mesures de promotion de l'emploi des jeunes diplômés apparaissent insuffisantes pour réduire considérablement le chômage et le sous-emploi massif. Toutefois, elles offrent aux volontaires engagés des possibilités de renforcement de capacités, élargissent leurs réseaux relationnels qui constituent des facteurs déterminants dans la recherche de l'emploi stable. Sinon, les travaux informels auxquels se livre la majorité des jeunes actifs aussitôt à la sortie des universités créent une issue au lieu d'un paysage de débouchés économiques vraiment ouvert. En conséquence, le pays se confronte à ses vieux problèmes, à savoir la pauvreté ambiante et les inégalités socio-économiques.

Références bibliographiques

- Agence Nationale du Volontariat au Togo, 2023, *Rapport de l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique 2020-2024*, ANVT, Lomé.
- AKAKPO-NUMADO Sena Yawo et SENAYAH Kossi Eli, 2017, « Le réseau relationnel et l'insertion professionnelle des diplômés togolais », *Etudes Togolaises*, 1(1), p. 267-279.
- ALEZA Sohoun et AKAKPO Komivi, 2024, « L'impact de la carence d'orientation scolaire sur le parcours des élèves et étudiants au Togo », *VARIATIONS*, 5, p.10-29.
- ASSOUMANOU Walide, 2020, *Problématique de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés de la faculté des sciences de l'homme et de la société de l'Université de Lomé au Togo*, Thèse de Doctorat en sociologie de l'éducation, Université de Lomé, Lomé.
- ATITSOGBE Kokou, MOUMOULA Issa et PARI Paboussoum, « La problématique du travail décent dans les économies informelles », p. 263-279, In *systèmes éducatifs, orientation et insertion professionnelle en Afrique francophone : Quelles articulations à l'ère de la promotion de l'entrepreneuriat et du travail décent ?* Sous la dir. Issa Abdou MOUMOULA, Kokou A. ATITSOGBE, Abdoulaye OUEDRAOGO, Paboussoum PARI, Jean-François KOBIANE, 2023, Paris, L'harmattan.
- BATCHEY Gaston Apédoh., 2014, *Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique* » Conférence des Ministres du PQIP/DCTP : Rapport pays sur les politiques et dispositifs

- d'insertion professionnelle et de création d'emploi, Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014, Hôtel NOVOTEL.
- BOMDA Joseph, 2023, « Le droit à l'orientation et la question de l'employabilité des diplômés du supérieur au Cameroun », In *systèmes éducatifs, orientation et insertion professionnelle en Afrique francophone : Quelles articulations à l'ère de la promotion de l'entrepreneuriat et du travail décent ?* Sous la dir. Issa Abdou MOUMOUA, Kokou Amétoyona ATITSOGBE, Abdoulaye OUEDRAOGO, Paboussoum PARI, Jean-François KOBIANE, Paris, L'harmattan, p.133-159.
- DUBAR Claude, 2001, « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et Sociétés*, p. 23-36, [en ligne] cairn.info, URL : <https://doi.org/10.3917/es007.0023>.
- GBLOKPOR-KOFFI Komlan, 2021, *Analyse des facteurs d'insertion professionnelle des diplômés des universités du Togo dans le contexte de la réforme LMD : Cas de l'Université publique de Lomé (UL) et l'Université privée Catholique du Togo (UCAO-UUT)*, Thèse de doctorat en administration et politiques de l'éducation, Université de Laval, Québec, [en ligne], URL : corpus.ulaval.ca/jspui/bitStream/20.500.11794/1/37387.pdf.
- LAFAY Jean-Baptiste et ROUDEL Anne-Solène, 2013, *Le baromètre national de satisfaction des demandeurs d'emploi*, Paris, Pôle-emploi.
- KAZIMNA Pazambadi, 2023 « Le devenir professionnel des sortants des universités : cas du Togo » In *systèmes éducatifs, orientation et insertion professionnelle en Afrique francophone : Quelles articulations à l'ère de la promotion de l'entrepreneuriat et du travail décent ?* Sous la dir. Issa Abdou MOUMOUA, Kokou Amétoyona. ATITSOGBE, Abdoulaye OUEDRAOGO, Paboussoum PARI, Jean-François KOBIANE, Paris, L'Harmattan, p.189-210.
- MASDONATI Jonas et FOURNIER Geneviève, 2015, « Life design, young adults, and the school-to-work transition », In L. Nota & J. Rossier (Eds.), *Handbook of Life Design: From practice to theory and from theory to practice*, Hogrefe, p. 117-133.
- OCDE (2016), *Enseignement supérieur et marché du travail au Togo : Comment valoriser les compétences ?* Études du Centre de développement, Paris, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264263901-fr>. Consulté le 2 février 2022 à 9h 16.
- ROSSIER Jérôme et MASDONATI Jonas, « Orientation, conscience critique et parcours professionnels », In *systèmes éducatifs, orientation et insertion professionnelle en Afrique francophone : Quelles articulations à l'ère de la promotion de l'entrepreneuriat et du travail décent ?* Sous la dir. Issa Abdou MOUMOUA, Kokou Amétoyona ATITSOGBE, Abdoulaye OUEDRAOGO, Paboussoum PARI, Jean-François KOBIANE, 2023, Paris, L'Harmattan, p.239-262.
- ROSSIER Jérôme et OUEDRAOGO Abdoulaye, 2021, « Work volition, decent work, and work fulfilment in the formal and informal economy in Burkina Faso », *British Journal of Guidance & Counselling*, 49(2), p. 255-271.



LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCE DE L'ÉDUCATION

École Normale Supérieure

LAKISA est une revue spécialisée en sciences de l'éducation. C'est une revue indexée, semestrielle, à comité scientifique et de lecture international. *LAKISA* est hébergée au sein du Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED) de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Éducation à travers la diffusion des savoirs dans ce domaine de la recherche. La revue publie des articles originaux dans le domaine des sciences de l'éducation (didactique des disciplines, sociologie de l'éducation, psychologie des apprentissages, histoire de l'éducation, philosophie de l'éducation...). Les langues de publication sont le français et l'anglais. La revue publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques dans les mêmes domaines.

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *LAKISA* sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue.

L'ensemble des articles publiés dans la revue *LAKISA* sont en libre accès sur le site internet de la revue. Cependant, les opinions défendues dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)

École Normale Supérieure (ENS)

Université Marien Ngouabi (UMNG)

1 avenue des premiers jeux africain (Brazzaville- Congo)

Éditeur : LARSCED

<https://doi.org/10.55595/LAKISA>

www.lakisa.larsced.cg

revue.lakisa@larsced.cg

revue.lakisa@umng.cg

BP : 237, Brazzaville-Congo